

OBJET : Budget principal de la Ville 2021 – Décision modificative n°1**EXPOSE**

Afin de mettre en conformité les ouvertures de crédits avec les décisions prises, il vous est proposé de prendre une décision modificative du budget principal de la Ville 2021.

DECISION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :

1. De voter les crédits suivants, sur l'exercice en cours :

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Imputation	Crédits supplémentaires à voter		Montant
	<u>Chapître 21 - Immobilisations corporelles</u>		
0 822 21571	Matériel de voirie roulant		90 000,00 €
1 112 2182	Matériel de transport		25 000,00 €
1 112 2183	Matériel de bureau et matériel informatique		53 000,00 €
2 212 2183	Matériel de bureau et matériel informatique		32 000,00 €
0 020 2188	Autres immobilisations corporelles		120 000,00 €
1 112 2188	Autres immobilisations corporelles		15 000,00 €
4 412 2188	Autres immobilisations corporelles		15 000,00 €
8 823 2188	Autres immobilisations corporelles		20 000,00 €
			370 000,00 €

Imputation	Crédits à diminuer à voter		Montant
	<u>Chapître 20 - Immobilisations incorporelles</u>		
0 023 2051	Concessions et droits similaires		40 000,00 €
	<u>Chapître 204 - Subventions d'équipements versées</u>		
8 814 2041582	Bâtiments et installations		60 000,00 €
7 70 20422	Bâtiments et installations		149 500,00 €
			249 500,00 €

RECETTES

Imputation			Crédits supplémentaires à voter	Montant
			<u>Chapitre 13 - Subventions d'Investissement</u>	
2	20	1321	Etat et établissements nationaux	50 500,00 €
1	112	1322	Régions	70 000,00 €
				120 500,00 €

2. D'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 29 voix
 Abstentions : 4 (MM. BARON, GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK)
 Fait et délibéré à Châteaubriant
 A l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2021



Le Maire
 Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20211022-939-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-10-2021

Publication le : 22-10-2021

Le Maire,
 Alain HUNAUT





VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHATEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le quinze octobre 2021, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. NOMARI a donné procuration à Mme CIRON

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à M. BOISSEAU

M. LE MOEL a donné procuration à Mme BOMBRAY

M. EMERIAU a donné procuration à Mme SONNET

Mme GRAIN a donné procuration à M. GAUDIN

044-214400368-20211022-939-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-10-2021

Publication le : 22-10-2021



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Le Maire,
Alain HUNAUT

